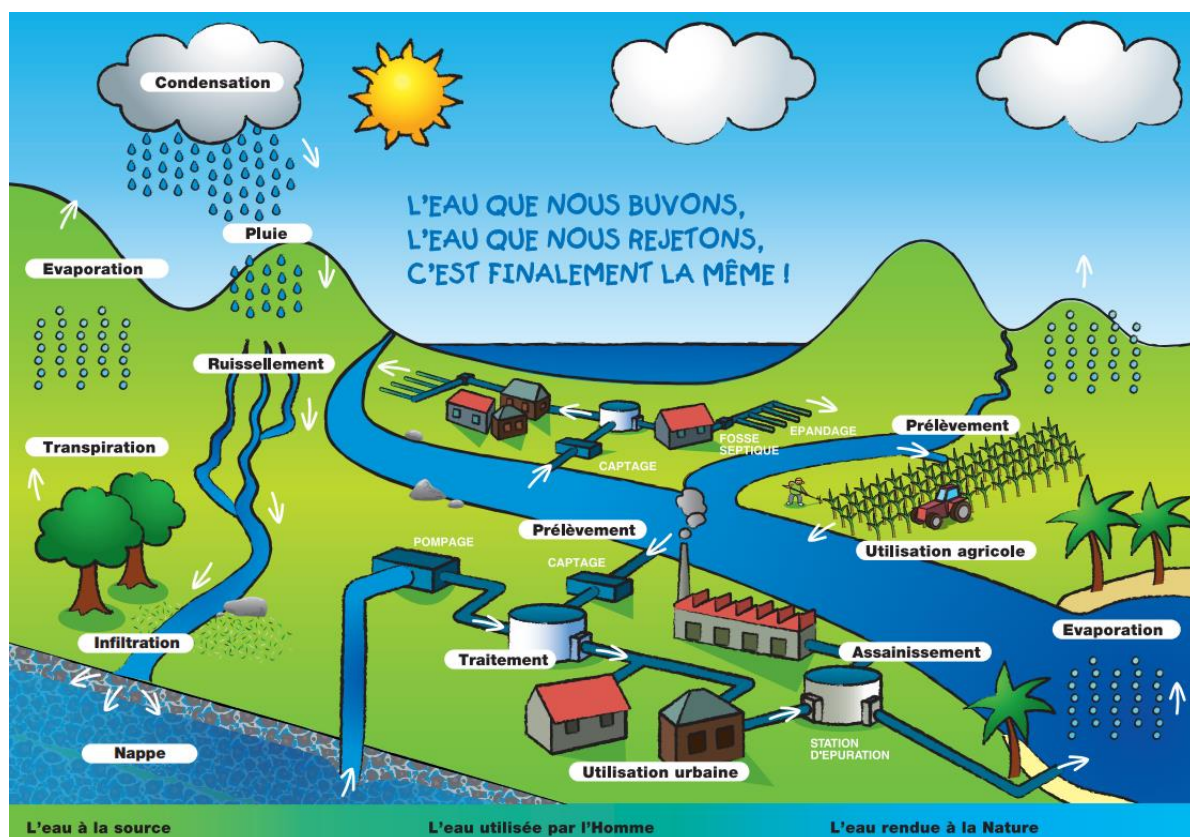




ETAT DES LIEUX 2025

Préambule

Travaux préparatoires à l'élaboration du SDAGE 2028-2033

Le SDAGE est l'instrument de planification qui fixe pour chaque bassin hydrographique les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et les objectifs environnementaux à atteindre pour chaque masse d'eau (plans d'eau, cours d'eau, eaux côtières, eaux souterraines, masses d'eau de transition) pour répondre à la directive cadre sur l'eau. Ce document décrit la politique réunionnaise dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques pour une durée de 6 années.

La directive cadre sur l'eau a fixé trois cycles successifs pour atteindre le bon état des eaux d'ici 2027. Cet objectif n'ayant pas été atteint sur l'ensemble des masses d'eau compte tenu des difficultés rencontrées, les bassins ont engagé les travaux de préparation d'un 4^{ème} cycle de gestion de l'eau pour la période 2028-2033.

L'état des lieux 2025 est la phase de diagnostic qui permet au bassin Réunion de préparer le SDAGE 2028-2033, de définir le programme de mesures qui lui est associé pour améliorer l'état des masses d'eau, réduire les pressions significatives et construire le programme de surveillance permettant d'évaluer l'effet de ces actions.

Conformément à l'article R. 212-3 du code de l'environnement, il comprend :

- Une analyse des caractéristiques du bassin qui intègre la présentation et l'évaluation de l'état des masses d'eau,
- Une analyse des impacts des activités humaines sur l'état des masses d'eau, qui inclut notamment l'évaluation des pressions et l'évaluation du risque de non-atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2033,
- Une analyse économique de l'utilisation de l'eau, qui comporte notamment une description des activités utilisatrices de l'eau, une présentation des prix moyens et des modalités de tarification des services collectifs de distribution.

Réalisé par le secrétariat technique de bassin, sous l'égide du comité de l'eau et de la biodiversité, l'état des lieux doit permettre, d'une part, d'informer le public et les acteurs du bassin sur l'état des masses d'eau, l'évolution et le niveau des pressions et des impacts issus des activités humaines et les enjeux économiques de l'utilisation de l'eau et, d'autre part, de préparer le cycle de gestion 2028-2033.

Son élaboration s'est faite en concertation avec le territoire. Des échanges ont eu lieu avec les EPCI dans le cadre de 5 ateliers territoriaux et un groupe de travail composé des membres de la commission planification du comité de l'eau et de la biodiversité a été réuni 3 fois échanger, corriger et enrichir les documents. Les groupes d'experts locaux spécialisés sur les eaux littorales et de transition ont également été mis à contribution.

L'Etat des lieux 2025 est composé des 22 documents suivants :

Numéro du rapport	Nom du rapport
01	Préambule
02	Note sur le changement climatique
03	Caractérisation des usages de l'eau et scénarios tendanciels en 2033
04	Description et état des cours d'eau
05	Description et état des eaux souterraines
06	Description et état des étangs
07	Description et état des eaux littorales
08	Pressions/Impacts de l'assainissement collectif
09	Pressions/Impacts des activités agricoles
10	Pressions/Impacts de l'assainissement non collectif
11	Pressions/Impacts du ruissellement urbain
12	Pressions/Impacts des activités industrielles
13	Pressions/Impacts des prélèvements dans les eaux de surface
14	Pressions/Impacts des prélèvements dans les eaux souterraines
15	Pressions/Impacts des obstacles à la continuité écologique
16	Pressions/Impacts des altérations hydromorphologiques des cours d'eau
17	Pressions/Impacts de la pêche, du braconnage et des activités de loisirs
18	Inventaire des émissions et des rejets de substances polluantes
19	Registre des zones protégées
20	Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux pour les masses d'eau
21	Etude nationale de la récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau sur le district de La Réunion
22	Etude nationale de la récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau à l'échelle nationale

Un glossaire a été réalisé afin d'accompagner au mieux le lecteur dans la compréhension des nombreux sigles repris dans les rapports :

SIGLE	SIGNIFICATION
AC	assainissement collectif
AEP	adduction en eau potable
ANC	assainissement non collectif
ARS	agence régionale de santé
BE	bon état
BOS	base d'occupation des sols
BSD	indicateur de benthos de substrats durs
BSM	indicateur de benthos de substrats meubles
CE	cours d'eau
CEB	comité de l'eau et de la biodiversité
CMA	concentration moyenne annuelle
DBO	demande biochimique en oxygène
DCE	directive cadre sur l'eau
DCO	demande chimique en oxygène
DEAL	direction de l'eau, de l'aménagement et du logement
DGT	diffusive Gradient in Thin film
EDL	état des lieux
eH	équivalent habitant
EPCI	établissement public de coopération intercommunale
EQR	Ecological Quality Ratio

FM	force motrice
GT	groupe technique
GUS	potentiel de lixiviation
HAP	hydrocarbures aromatiques polycycliques
HER	hydroécorégion
ICE	information sur la continuité écologique
ICPE	installation classée pour la protection de l'environnement
IDPR	Indice de Développement et de Persistance des Réseaux
IDR	indice diatomées Réunion
IRM	indice Réunion macroinvertébrés
IRP	indice Réunion poisson
LD	limite de détection
LHYMO	indice de la qualité et de l'altération hydromorphologique des plans d'eau
LQ	limite de quantification
MA	moyenne annuelle
ME	masse d'eau
MEC	masse d'eau côtière
MEFM	masse d'eau fortement modifiée
MER	masse d'eau récifale
MES	matière en suspension
MESO	masse d'eaux souterraines
MESU	masse d'eaux superficielles
NQE	norme de qualité environnementale
OFB	office français de la biodiversité
OLITTO	eaux littorales
PEET	plan d'eau et eaux de transition
PFOS	acide perfluorooctanesulfonique
PI	pression-impact
POCIS	polar Organic Chemical Integrative Sampler
PR	poste de refoulement
PRHYMO	pressions, et risques d'altération hydromorphologiques des cours d'eau de métropole et d'outre-mer
PSEE	polluant spécifique de l'état écologique
Pt	phosphore total
QMNA	débit moyen mensuel minimum annuel
RAD	rapport annuel du délégataire
RCE	réseau de contrôle d'enquête
RCS	réseau de contrôle de surveillance
REEE	règles d'évaluation de l'état des eaux
RHUM	référentiel hydromorphologique ultra marin
RNAOE	risque de non atteinte des objectifs environnementaux
RPQS	rapport sur le prix et la qualité du service
SAU	surface agricole utile
SBSE	stir Bar Sorptive Extraction
SDAGE	schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SSP	seuil sans prélèvement
STEU	station de traitement des eaux usées
TBE	très bon état
TGH	tronçons géomorphologiquement homogènes